



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080532

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 23/07/2024 14H02 C:025094 I:39231
V/REF : 952883
V/Email reçu le Mardi 23/07/2024 a 14H02

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 02271
IMMEUBLE : BAT CR.ROUSSE -2271
85/103 GRANDE RUE
69, RUE DE LA CROIX ROUSSE
01240 MARLIEUX

Vaulx en Velin, le 28 Aout 2024

Référence Marché: M_231009002-1

LOCALISATION : ALLEE N103 RUE - LOGEMENT DE MME MME MALARTRE AU 2EME ETAGE TEL

MOTIF : POUR ACCEDER AU HALL PASSER PAR DERRIERE
: INTERVENIR POUR :
-BUTEE HAUTE VOLET BATTANT CUISINE
-BUTEE HAUTE VOLET BATTANT CHAMBRE 1
-BUTEE HAUTE VOLET BATTANT SEJOUR
-REFIXATION PLANCHE DU FOND MEUBLE EVIER
-RAIL BAS FOURNITURE ET POSE CHAMBRE 2

Donneur d'ordre : M. J.P. GIORDANO

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 24/07 A 12H30 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT VACANT AU 2EME ETAGE
FOURNITURE ET POSE DE BUTEE HAUTE SUR VOLET BATTANT CUISINE, CHAMBRE ET
SEJOUR
REPLACEMENT DU RAIL BAS DU PLACARD COULISSANT DE LA CHAMBRE
CONTROLE BONNE FIXATION DE L'ENSEMBLE - RAS
REPLI DU MATERIEL

LE 22/08 A 08H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE ME MALARTRE AU 2EME ETAGE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU COFFRE SERRURE DE LA CHAMBRE
MISE EN JEU DE LA PORTE DE LA CHAMBRE
REFIXATION DE LA PLANCHE AU FOND DU MEUBLE SOUS EVIER
MISE EN PLACE D'EQUERRE ET DE L'ETAGERE
CONTROLE DE L'ENSEMBLE

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 23/08/24 a 07H58 M. J.P. GIORDANO
AR LCOMPTER Email envoyé le 12/08/24 a 10H25 Mme E. GOMEZ



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080532

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01	2	70,79	70,79
1,00	MS00013-F.P.Rail haut/bas yc tt sujetion	2	50,56	50,56
3,00	MS00059-Rempl.Arret/Gonds/Penture/Croche	2	45,50	136,50
1,00	MS00009-Détalonnage de Porte	5	50,56	50,56
1,00	MS00018-Rempl.Serrure 1 pt, porte int.	5	55,62	55,62
TOTAL H.T.				364,03
T.V.A. a 10,00%				36,40
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>400,43</u>

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 952883 du 23/07/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE TREVoux

21, rue des Magnolias

Le Grandiflora

01600 TREVoux

Tel:04.81.51.03.10

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr; jpierre.giord

Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 231009002-1

Lieu d'intervention

103 Grande Rue

Bat Croix Rousse

01240 MARLIEUX

Délai

Date limite exécution : 07/08/2024

Observations

Mutation du 22/07/24 LS DELORT / LE MALARTRE

Logement sous passe travaux

Pour accéder au hall passer par derriere

Bien respecter date de fin de travaux

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	70,79	70,79	7,08	77,87
MS00059 Arrêt/Gonds/Penture/Crochets de volets y compris toutes sujétions. Butée haute volet battant cuisine Butée haute volet battant Ch1 Butée haute volet battant séjour	3,00	45,51	136,53	13,65	150,18
MS00009 Refixation planche du fond meuble évier	1,00	50,57	50,57	5,06	55,63
MS00013 Rail bas fourniture et pose Ch 2 y compris toutes sujétions	1,00	50,57	50,57	5,06	55,63
				Total H.T.	308,46
				Total TVA	30,85
				Total TTC	339,31

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux

EDN5



Bon de Commande

N° : 952883 du 23/07/2024

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

Demande de travaux suivie par GIORDANO JEAN-PIERRE (Trévoux) le 23/07/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **103 Grande Rue Bat Croix Rousse 01240 MARLIEUX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **23/07/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 952883